

[Dans notre prochain numéro, nous donnerons la fin de cet important débat, c'est-à-dire les discours de MM. Sherwood, Badgley, Wilson, Holmes, Richards et Cauchon.]

LA SESSION PARLEMENTAIRE.

Fidèle à notre promesse nous donnons aujourd'hui à l'exclusion d'autres matières, la plus grande partie des débats qui ont eu lieu lundi dernier sur la question des subsides. Nous donnerons la fin dans notre prochaine feuille en examinant alors franchement notre pensée sur cette discussion et les questions qui en ont fait le sujet.

Mardi soir la chambre a été occupée encore de la question des subsides. M. Cayley a fait un long discours pour justifier sa mal-administration des finances du pays. Mais il n'a pas réussi. Si nous sommes dans un état voisin de la banqueroute, c'est grâce à lui et à ses dignes collègues. Nous donnerons mardi prochain une appréciation de sa défense. Le public pourra voir par des chiffres combien la Province est redevable à MM. Cayley, Sherwood et Cie. Le rapport du comité formé sur la question des subsides a été reçu. La chambre concourant se forma en comité pour considérer les voies et moyens pour prélever les subsides. On en vint à résoudre que la somme de £125,000 pour faire face aux demandes contingentes du service public qui ont rapport aux travaux publics pour 1848 serait fournie par des débetures et celle de £140,000 pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil en 1848, serait prise sur le revenu consolidé.

M. Drummond présenta un bill à ce sujet qui passa à troisième lecture et fut grossé.

Mardi et mercredi l'affaire de M. Vansittart l'Officier-Rapporteur d'Oxford occupa l'attention de la chambre. Elle donna lieu à des débats très orageux, qui se prolongèrent hier jusqu'à trois heures du matin. M. Vansittart, comme on sait, était à la barre pour répondre de sa conduite lors de l'élection d'Oxford. Il fut chaleureusement défendu par Sir Allan McNab et MM. Sherwood, Prince et Cameron qui furent avec raison accusés par le comité ministériel de faire en cette occasion une opposition fautive. Mais ils n'en tinrent compte et s'obstinèrent à empêcher l'examen du coupable. Pourtant ils furent obligés de se rendre à la volonté de la majorité. M. Vansittart répondit et donna des explications mercredi soir. M. George Brown du Globe de Toronto fut aussi examiné comme témoin. M. Brown est un réformiste actif et distingué, qui durant les dernières élections a beaucoup travaillé en Haut-Canada. Son examen a donné lieu à de vives discussions de part et d'autre. Les tonies se sont conduits à son égard d'une manière indigne et lâche, puisqu'il ne pouvait leur répondre. Mais ils ne perdant rien pour attendre. Le Globe leur en dira des nouvelles. L'affaire de M. Vansittart est remise à la prochaine session.

C'est mercredi que les membres sur la motion de M. Christie, se sont votés à chacun une somme de £50, comme indemnité outre leurs frais de voyage.

Hier la dernière séance de la chambre a été comme toujours très irrégulière. L'hon. H. J. Boulton a fait une motion tendant à priver les membres du Conseil Législatif du droit de voter aux élections parlementaires. Cette motion étrange se discutait quand le message de Son Excellence requérant la présence de la chambre au Conseil fut délivré.

PROVINCE DU CANADA.



CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

Aujourd'hui, à 3 heures P. M., Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu avec les cérémonies ordinaires à la Chambre du Conseil Législatif du Parlement. Les Membres du Conseil Législatif étant assemblés, il a plu à Son Excellence y faire requérir la présence de l'Assemblée Législative, et la Chambre s'y étant rendue, les bills suivants ont été sanctionnés au nom de Sa Majesté par Son Excellence le Gouverneur Général, savoir :

Acte pour établir de meilleures dispositions relatives aux Emigrés, et pour pourvoir au paiement des dépenses nécessaires pour le support des Emigrés indigents et leur transport au lieu de leur destination, et pour amender l'Acte y mentionné.
Acte pour l'inspection du beurre.
Acte pour la vente d'une partie de la Glebe de St. Paul, London.
Acte pour rendre exécutoires certains jugements rendus par les ci-devant cours du banc du roi dans le Bas-Canada.
Acte pour incorporer la compagnie du gaz de Kingston.
Acte pour la construction de glissoires aux chaussées de moulins sur la Rivière Moira.
Acte pour incorporer la compagnie des consommateurs de gaz de Toronto.
Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de l'Ouest.
Acte pour amender l'acte d'incorporation de Dundas.
Acte pour régler l'engagement des matelots.
Acte pour lever les doutes quant à l'époque après laquelle les dispositions de l'acte pour régulariser l'assignation des jurés dans le Bas-Canada devaient avoir force et effet.
Acte pour incorporer l'Institut Canadien de Québec.
Acte pour incorporer l'Athénæum de Toronto.
Acte pour continuer et amender l'acte pour l'inspection de la fleur et de la farine, et pour pourvoir à l'inspection de la farine d'avoine.
Acte pour amender les Lois relatives à l'incorporation de la Cité de Montréal.
Acte pour continuer pendant un temps limité les divers Actes et Ordonnances y mentionnés.
Acte pour accorder à Sa Majesté une certaine somme, pour défrayer certaines dépenses du Gouvernement Civil pour l'année mil-huit-cent quarante-huit.
Acte pour prélever sur le Crédit du Fonds consolidé du Revenu, une somme de deniers requise pour le Service Public.

Après quoi il a plu à Son Excellence le gouverneur-général clore la première Session du Troisième Parlement Provincial par le Discours suivant :

Honorable Messieurs du Conseil Législatif, Et Messieurs de l'Assemblée Législative, J'ai lieu de croire que je consulterai mieux l'intérêt public, et votre convenance, en mettant fin à la session actuelle, dans la vue de reprendre nos communs travaux à une époque rapprochée.

Ainsi que je vous en avais exprimé l'intention, j'ai pris des mesures pour la formation d'une nouvelle administration, je suis en état de vous apprendre que les arrangements nécessaires pour cet objet sont complets. Je me flatte que les mesures que le Parlement Impérial et le Parlement Provincial ont adoptées pour empêcher le retour des calamités dont l'immigration dans la Province de l'année dernière a été accompagnée, rempliront le but pour lequel elles ont été adoptées.

Messieurs de l'Assemblée Législative, Je vous remercie au nom de Sa Majesté, pour la promptitude avec laquelle vous avez octroyé les subsides que requiert le service public.

Honorable Messieurs et Messieurs, Votre attention sera nécessairement appelée après la vacance, sur diverses mesures pour développer les ressources de la province et promouvoir le bien-être social de ses habitants.

J'ai le devoir le plus sincère de coopérer avec vous pour atteindre ces objets importants, et d'appuyer de tous les moyens à ma disposition, vos efforts pour établir et accroître le bonheur et le contentement des sujets de Sa Majesté en Canada.

Après ce discours, l'hon. orateur du Conseil Législatif déclara que c'était le plaisir de Sa Excellence le Gouverneur-Général que le Parlement fût prorogé à mardi, le 2 mai prochain.

NOUVELLES DIVERSES.

ELECTION DE MONTREAL.—C'est mardi prochain qu'a lieu la nomination. Il n'y a sur les rangs d'autre candidat que nous sachions que l'hon. L. H. LaFontaine. Cependant nous ne saurions trop recommander aux Electeurs d'être sur leurs gardes et prêts à soutenir la lutte une seconde fois, s'il le faut.

Améliorations projetées dans la capitale pour 1848.—Nous voyons avec plaisir par les procédés de la corporation, que son Honneur le Maire a fait une liste des améliorations qu'on espère pouvoir compléter durant le cours de la présente année. Voici cette liste qu'on lit sans doute avec intérêt. Elle prouve qu'il y a dans notre conseil actuel des hommes de progrès.

1o. Nivelier la place Viger et y planter des arbres; 2o. compléter les travaux sur la Place d'Armes; 3o. continuer la rue Ste. Catherine vers l'Est jusqu'aux limites de la cité; 4o. renouveler les pavés en bois ou les remplacer par des pavés de pierre; 5o. continuer un canal dans les rues Wellington et Rouville; 6o. faire des trottoirs en bois partout où il est nécessaire; 7o. prolonger la rue Craig jusqu'à la rue Campeau ainsi que le tunnel en briques, et au-delà s'il est possible; 8o. adopter des mesures pour égoutter le quartier St. Jacques, et autres endroits qui en ont besoin; 9o. placer au coin des rues le nom de toutes les rues; 10o. adopter des moyens pour faire numérotter toutes les maisons; 11o. acheter un terrain pour y placer le marché à bêtes; 12. adopter quelque mesure pour fournir à la ville une quantité d'eau plus considérable, surtout dans les incendies; 13. réparer les édifices des water-works, et passer un règlement pour déterminer la manière de fournir l'eau et les sommes à payer; 14o. réparer sans délai le monument Nelson pour l'empêcher de s'écrouler.

VAISSEAUX EN CHARGEMENT.

A Liverpool pour Montréal.—Montezuma, Sir Richard Jackson, Anne, Britannia, Samli, Rory O'Moore, Paragon, Mahuca, Charles Jones, Montreal, Syrophénicien, Bellona, Mundane.

Pour Québec.—Hope, Fatima, Stadacona, Charles Jones, Mersey et Montreal.
Londres.—Astora pour Québec; St. Andrew Great-Britain, John Bull, Pearl et Douglass, pour Montreal.

Clyde.—Torrance, Albion, Caledonia, pour Montréal; Canada et Cherokee pour Québec et Montreal.

Le BILL DES DOUANES.—La Gazette Officielle de samedi dernier contient la proclamation de Son Excellence au sujet de cette loi importante, et fixe le 5 avril comme le jour qu'elle doit entrer en force.

Les nouvelles d'Europe.—Nous en attendons ici demain ou dimanche par la voie télégraphique. Le steamer doit être parti le 11 de Liverpool. Demain, il aura donc 15 jours de mer. Nous n'avons reçu que ce matin nos journaux français jusqu'au 21 février. Nous les mettrons mardi largement à contribution.

Hier soir le feu s'est déclaré dans la rue Notre-Dame dans une maison appartenant à John Tiffin éc. L'activité des pompiers a arrêté complètement l'incendie à sa naissance. Il y a eu peu de dommages.

Les derniers journaux d'Halifax, nous apprennent la réélection des honn. MM. Howe et Uniacke, les nouveaux ministres libéraux par une écrasante majorité de 7 à 800.

ETATS-ROMAINS.—Une correspondance ministérielle de Rome rapporte que Pie IX a déclaré qu'il n'accorderait jamais des réformes radicales auxquelles répugne sa conscience. Nous croyons cette information inexacte. Le pape ne s'est prononcé que sur la question de souveraineté dans une allocution précédente à la consulte. Or, les rois de Naples et de Piémont et le grand-duc de Toscane n'ont point entendu se dévoter de la souveraineté en accordant des constitutions à leurs peuples. Il est positif au contraire que Pie IX a déclaré n'emprouver aucune répugnance à rendre la constitution élective et à séculariser autant que possible le gouvernement.

Le writ est sorti pour l'élection des Trois-Rivières. Nous espérons que les gens s'y conduiront convenablement cette fois. On parle de M. Joseph Bureau, arpenteur, comme réunissant le plus de chances de succès.

Naissance.

En cette ville, ce matin, la Dame de M. G. D. Lamarche, marchand, a mis au monde une fille.

Mariages.

A St. François du lac, par Messire Bernard, M. Félix Gili, cultivateur, à Dlle. Marie Cootale, institutrice, tous deux du même lieu.
A St. Pierre, rivière du Sud, le 29 février, par Messire P. Pouliot, archiprêtre et curé de St. André, J. B. Pouliot, éc., notaire, et J. P. de la Rivière du Loup, (en bas.) à Dlle. M. H. Sophronie Blais, fille aînée du Col. Louis Blais de St. Pierre.

Deces.

En cette ville, le 21, M. Samuel S. Bridge, encanteur, natif de Londres et résidant à Montréal depuis plus de 30 ans.

En cette ville, le 20, après une longue maladie, Dame Sophia-Armina Dame, épouse du Rév. Dr. Falloon, et fille de feu M. le Dr. Dame, de la Rivière du Loup.

En cette ville, le 25, après une courte maladie M. Christopher C. Bramley, (de la maison de Glenon et Bramley, âgé de 34 ans.

A l'Académie le 13 du courant à la résidence de sa belle mère Madame Hume le Lieutenant John Richardson des Fusiliers Canadiens, né à Manchester en Angleterre et âgé de 60 ans, il est mort avec tout le calme d'un vrai chrétien les pauvres ont perdu en lui un père et un protecteur. Sa mort est vivement regrettée par tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

AVIS.

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant John Richardson des Fusiliers Canadiens, sont priées de les présenter immédiatement au sous-séquesteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catherine Anticnette Herse Richardson.

CHARLES S. RODIER, Avocat, Place Rodier.

AUX MACONS CANADIENS.

ON recevra des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en Maçonnerie pour la bâtisse de l'Eglise de St. ANDREW, qui devra être dirigée près de Beaver-Hill.

Les plans, les devis et les spécifications qui sont en français et en anglais, seront prêts à être examinés le ou après Vendredi, le 24 du courant, à midi, au bureau de MM. TATE & SMITH, rue de l'Hôpital, les entrepreneurs sont priés d'y faire attention.—23 mars—di.

BANQUE DU PEUPLE.

SAMEDI prochain, le 25 du courant, étant Fête d'obligation, (L'ANNONCIATION) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution.

Par Ordre B. H. LEMOINE, Caissier.

23 mars.

BANQUE D'EPARGNE.

De la Cité et District de Montréal.
AVIS est par le présent donné que l'Assemblée Générale et Extraordinaire aura lieu au bureau de la Banque, rue St. François Xavier, LUNDI, le 3e jour d'AVRIL, prochain à midi, auquel temps, un état des affaires de la dite Banque sera soumis.

Par Ordre JOHN COLLINS, Caissier.

Montréal, 23 mars 1848.

BANQUE D'EPARGNE.

De la Cité et District de Montréal.
SAMEDI prochain, le 25 du courant, étant Fête d'obligation, (L'ANNONCIATION) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution.

Par Ordre JOHN COLLINS, Caissier.

23 mars.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs FRATRES et au PUBLIC en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de

CHAPEAUX DE SOIE.

Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier.

PRIX.—25s. A 30s.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars 1848.

E. R. FABRE & CIE.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE.
Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. } 23 mars, 1848.—mm.

E. R. FABRE & CIE.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CANADA.

AVIS.—En conformité aux Règles et Réglements de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Membres aura lieu MARDI prochain, le 21 du courant, à l'Hôtel DONERAWA, en cette cité, à DIX heures et demie A. M., afin d'élire des directeurs pour l'année courante, et pour autres affaires de la société.

Par ordre, W. EVANS, Sec. S. A. B. C.

Montréal, 16 mars 1848.

BOULANGER DEMANDE.

UN BOULANGER trouvera de l'emploi constamment à se nourrir le 1er Mai prochain, au Village des Cèdres.

S'adresser à WILLIAM WATERS, Bureau de la Poste, Village des Cèdres.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE d'OTTAWA, offre à vendre : 2,000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 de 32 sur 42 de diverses qualités.

—Aussi, VITRES de double épaisseur, PLATE GLASS, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 37 1/2 et de tout épaisseur seront reçues et exécutées promptement. Les commandes doivent être adressées au Secrétaire à VAUXHALL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue St. Théodore. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

BUREAUX A LOUER.

DANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX Chambres spacieuses à louer à bon marché.—S'adresser au Bureau de la Revue.—12 fév.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient passer un certain temps, trouveront chez M. de St. JULEN des chambres pour les étudiants à leurs Cours matin et soir.

BANQUE DU PEUPLE.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont notifiés qu'un DIVIDENDE SEMI-ANUEL, de TROIS p. CENT (3) a été déclaré ce jour sur le Capital payé, payable le ou après le 1er MARS prochain.

Par Ordre B. H. LEMOINE, Caissier.

faillir.

BRASSEIE PIGEON.

M. A. DORAY étant retiré de cet établissement, les affaires se feront sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & CIE."

NARCISSE PIGEON, A. & T. SAUVAGEAU.

Montréal, 9 fév. 1848.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

ST. LAURENT et DE L'ATLANTIQUE

MONTRÉAL, 29 Janvier 1848.

LES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Palais rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHIELINS courant, par chaque part.

Le 5me Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le 6me Versement, le ou avant le 1er jour de MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par Ordre THOMAS STEERS, Sec et Trésorier.

31 jenv.

L. P. BOIVIN,

IMPORTATEUR

ENVELOPPES, CARTES, BILLET, ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvre ce splendide magasin dans les rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, le 20UU prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et de dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

Montréal, 21 déc. 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON : Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

IV. Workman, Président. (Francis Hincks, A. LaRoche, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holmes, Jacob DeWitt, John Tuley, Joseph Bourret, Damase Masson, F. Beaulieu, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ p. CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunisse régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, avec autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier, Montréal, 23 Février, 1848.

BANQUE D'EPARGNE.

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

EXTRAIT.

MONTANT des Dépôts le 31 juillet 1847. £13417 0

30 Novembre.

Montant déposé depuis le 31

juillet à cette date. £17350 7 1

do retiré ds. £31214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. £13436 8 5

Balance des Dépôts le jour. £33033 12 2

Par Ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 30 Novembre 1847.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 30 Novembre 1847.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 30 Novembre 1847.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 30 Novembre 1847.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 30 Novembre 1847.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 30 Novembre 18